Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 11 (1956-1959)

Heft: 1

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société a publié en octobre 1956 la quatrième et dernière livraison du t. X (1955) du *Bulletin*, en novembre le second volume de l'*Histoire de Genève* (de 1789 à 1931) et en décembre 1956 le t. VII de la série in-4° des *Mémoires et documents* (*Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, de Louis BLONDEL).

BIBLIOTHÈQUE. — Echanges et dons : 36 volumes, 81 fascicules et 3 brochures. (Donateurs : MM. Albert Choisy, Al. Jullien, P. Guichonnet, L. Lerat, la Commune de La Chaux-de-Fonds.)

DIVERS. — Le 10 janvier, lors de la célébration du 70e anniversaire de M. Louis BLONDEL, M. Rousset, président, a remis le diplôme de membre d'honneur de notre Société à l'éminent archéologue genevois.

Lors de la séance du 8 novembre, M. Rousset, président, a remis le diplôme de membre d'honneur de notre Société à M. Paul-E. MARTIN, à l'occasion de l'achèvement de la publication de l'*Histoire de Genève*, dont il assuma la direction.

Communications

présentées à la Société en 1956

1282. — *Séance du 13 janvier* (assemblée générale).

Rapports du président (M. Paul ROUSSET), du trésorier (M. Gustave DUMUR) et du vérificateur des comptes (M. Albert RIVOIRE); modification de l'article 9, alinéa 3, des statuts, limitant le privilège de payer une cotisation réduite accordé aux membres entrés avant l'âge de 25 ans, en ces termes : « jusqu'à l'âge de 25 ans révolus, la cotisation est réduite de moitié »; le montant de la cotisation est fixé à fr. 20,— par an.

Du tragique au comique par la satire. Les « Menues pensées » de F. Bonivard, poésies inédites, par M. Robert WIBLÉ.

Imprimé ci-dessus, p. 3-21.

1283. — *Séance du 20 janvier*, en commun avec la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts.

Napoléon et ses portraitistes, par le vicomte FLEURIOT de LANGLE.

En 1796, Jean Antoine Gros, qui suivait la Campagne d'Italie, commence le portrait dit du « Pont d'Arcole ». La correspondance du peintre avec sa mère révèle que le général se refusait à toute séance de pose. Il ne fallut pas moins que l'arrivée de Joséphine à Milan pour obtenir quelques instants d'immobilité du modèle. En 1801, cette œuvre exposée au Salon de Paris obtint un vif succès. David brossa avec beaucoup de verve le passage du Grand Saint-Bernard. Le général empanaché caracole sur un cheval blanc dont la crinière est soulevée par le vent des cimes. La réalité est plus prosaïque, puisque c'est à dos de mulet que le conquérant a longé les abîmes, guidé par un paysan de la région qui reçut 1200 fr. pour sa peine et put s'acheter ainsi un chalet et une vache.

Rentré à Paris, le Premier consul se lie avec Isabey. Invité souvent à la Malmaison, le peintre compose cette effigie célèbre : Napoléon en pied, avec le petit chapeau et la main au gilet. Ingres exécuta un portrait d'apparat destiné à la ville de Liège, où il se trouve encore. Enfin David, témoin de l'apothéose du sacre, a dessiné de remarquables croquis avant de commencer sa gigantesque toile. L'intervention de Joséphine s'y fait sentir puisque c'est finalement son propre couronnement qui a été représenté.

De nombreux artistes ont fixé les traits de l'empereur à son apogée, puis brossé la silhouette épaissie des dernières années de gloire. Le 13 avril 1812, Girodet au théâtre de Saint-Cloud saisit trois aspects du masque impérial : dans sa loge Napoléon harassé se laisse surprendre un instant par le sommeil; il se réveille inquiet de son entourage; il reprend un sourire officiel pour suivre la fin de la représentation. L'agonie de l'exilé de Sainte-Hélène est évoquée par quelques toiles bouleversantes exécutées malheureusement après la mort de l'empereur, car aucun peintre ne se trouva aux côtés du conquérant déchu. En revanche, on possède de nombreux témoignages écrits sur cette période de la vie de Napoléon.

1284. — *Séance du 9 février.*

Une dévaluation monétaire en 193-194 après J.-C.; l'alliage du denier romain, par M. J. GUEY, maître de conférences à l'Université de Lyon, et Mlle J. CONDAMIN, attachée au Centre national de la recherche scientifique.

La dévaluation du denier romain, monnaie d'argent qui finit par devenir une monnaie de cuivre, était connue, et l'on savait que sous le règne de Septime Sévère cette dévaluation avait été particulièrement forte. M. Guey s'est proposé d'en préciser la date et

le taux. Pour cela il a étudié l'alliage d'une centaine de deniers de Septime Sévère et de ses concurrents, de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

Les recherches ont été entreprises sur 70 pièces environ qui furent examinées par analyse chimique. Mais l'analyse chimique présente l'inconvénient de détruire la pièce de monnaie presque complètement. Inconvénient mineur quand il s'agit de pièces sans grande valeur, comme ce fut le cas pour celles de Septime Sévère, mais coûteux et presque sacrilège s'il s'agit de spécimens rares, voire uniques, comme celles de Pertinax, de Julien, ou même introuvables, comme celles de Niger, prêtées à M. Guey par M. H. Seyrig. La recherche risquait de ne pas aboutir, faute de pouvoir recourir à ce procédé destructeur.

C'est ici qu'intervient le procédé mis au point par Mlle Condamin, qui utilise l'ionisation d'un corps et la radiation émise par chacun de ses éléments. Le procédé permet par une simple étincelle électrique de déterminer avec une marge d'erreurs de 3,9% seulement la composition d'un alliage.

Dès lors, grâce à ce procédé, les analyses purent continuer. Elles donnèrent des résultats fort appréciables.

Sous le règne de Septime Sévère le taux d'argent du denier passa de 710 pour mille à 475 pour mille. On peut situer la date de cette dévaluation assez exactement et l'attribuer à la guerre menée contre Pescennius Niger, rival de Septime Sévère, qui à Antioche avait été proclamé empereur par ses troupes. La dévaluation pratiquée par Septime Sévère le fut également par Niger. Mais Albinus Auguste semble ne pas avoir dévalué.

Ces analyses et les résultats obtenus par la spétrographie permettent en outre de constater la stabilité du denier et son titre élevé au temps de Pertinax et une tendance à la stabilisation au temps de Septime Sévère.

Il est intéressant de noter aussi que la spetrographie montre la présence d'or en quantités infimes dans les deniers; cet or provient sans doute du fait que les pièces d'argent (de plus en plus mêlé de cuivre) étaient fabriquées dans les mêmes creusets que les pièces d'or.

Il est encore difficile d'interpréter ces résultats. M. Guey tentera néanmoins d'en tirer les conclusions économiques et sociales qu'ils comportent.

1285. — *Séance du 23 février.*

Récentes trouvailles archéologiques à Veyrier et en Valais, par M. Marc-R. SAUTER.

Les stations de Veyrier, explorées depuis 1833, n'ont cessé de fournir des matériaux archéologiques. Actuellement M. Adrien Jayet

surveille les gisements exploités par des entreprises de carrière. Récemment des débris humains ont été mis au jour, notamment une face et un crâne. L'intérêt de ces trouvailles augmente si l'on songe que les stations magdaléniennes recèlent rarement des squelettes. L'un d'eux est du type de Cro-Magnon, l'autre présente une face allongée et une mandibule courte; cette diversité anthropologique fait regretter que la destruction des gisements paléolithiques par les carrières ait empêché des observations en stratigraphie [1].

A Collombey (Valais), une importante station néolithique a révélé plus de cinquante-six tombes. Dans l'une d'elles (Barmaz I, nº 47), on a trouvé à côté d'un squelette d'enfant de sept ans, replié, une pendeloque de cuivre, ayant l'apparence d'une pièce de monnaie, percée d'un trou. Cet objet grossièrement travaillé montre le début de l'utilisation du cuivre pur pendant le néolithique : fait fréquent en France et en Espagne, très rare en Suisse orientale, unique en Suisse occidentale [2].

En Valais également, M. Clément Bérard, inspecteur scolaire, a découvert ou groupé de nombreux objets de la région du Levron. Dans une fosse étroite des tessons appartenant à la Tène 3 présentent un décor à bande blanche. En creusant dans un pré, un paysan a trouvé des gobelets en terre rouge, identifiés et datés du IIIe siècle par Mme Ettlinger. Quelques objets de bronze, un disque, des fibules, dont l'une ressemble à celles des ateliers rhénans, viennent compléter cet inventaire. Enfin un lot important de monnaies romaine a été soumis à M. Colin Martin (Lausanne). Cet ensemble présente un curieux problème, certaines pièces sont très bien conservées, d'autres très abîmées. Le tout appartient aux quatre premiers siècles ap. J.-C. et le lot le mieux conservé s'arrête à 251 ap. J.-C., date toute proche de l'arrivée des Allamans. Il semble que ces pièces ont dû être enfouies ou perdues au moment de l'arrivée des envahisseurs. Les pièces postérieures et antérieures, moins bien conservées, seraient d'une autre origine. Cet ensemble romain sera publié en détail [3].

[1] JAYET, A., et SAUTER, M.-R., « Sur la récente découverte d'un crâne humain magdalénien à Veyrier » (Hte-Savoie, France). *Archives des Sciences*, Genève, VII, 6, 1954, p. 479-481.

[2] SAUTER, M.-R., « Sépultures à cistes du bassin du Rhône et civilisations palafittiques ». *Sibrium*, Varèse, II, 1955, p. 133-139 (bibliographie).

[3] On trouvera mention de ces découvertes dans : TRÜMPLER, D., BERARD, Cl., et SAUTER, M.-R., « Tombes de La Tène C trouvées dans le village du Levron » (commune de Vollèges, Valais). *Archives suisses d'Anthrop. générale*, Genève, XXII, 1, 1957, p. 55-75, ainsi que dans : SAUTER, M.-R., « Préhistoire du Valais, des origines au temps mérovingiens », Deuxième supplément à l'inventaire archéologique, qui paraîtra probablement dans *Vallesia*, Sion, XV, 1960.

Brèves considérations sur les rapports qui unirent Genève à la Savoie du nord de 1814 à 1914, par M. Luc MONNIER.

Il est affligeant de voir à quel point les Genevois du XXe siècle ignorent le rôle considérable que la Savoie jouait auprès de nous au siècle précédent, et l'importance que notre cité avait pour toute la région environnante. Pendant un siècle, les échanges furent constants, l'influence réciproque. C'était de part et d'autres un apport fécond et heureux.

En premier lieu, cette interdépendance s'explique géographiquement, Genève étant le centre naturel de la région avoisinante. Le réseau routier entre la Savoie du nord et la France était presque inexistant. Jusqu'en 1880 aucun chemin de fer ne reliait Thonon à Annemasse. C'est à Genève que les Savoisiens prirent le train en 1870 pour rejoindre leurs unités ! D'autre part sur les 5000 Savoyards qui s'expatriaient chaque année, un grand nombre venait à Genève : travailleurs modestes s'assimilant vite à leur nouvelle patrie. L'on peut citer les Perréard et les Casaï comme familles représentatives de cette immigration.

Enfin, M. Monnier rappelle que de 1814 à 1819 le Chablais, le Faucigny et le Genevois sont compris dans la neutralité helvétique par le Congrès de Vienne. Dans certaines circonstances cette neutralisation donnait à la Suisse le droit d'occuper militairement les territoires en question. En outre, à partir de 1860, ces mêmes régions obtiennent un statut économique spécial dit des « grandes zones », leur accordant une entière liberté de commerce avec Genève.

Il fallut la première guerre mondiale pour effacer les dernières velléités de séparatisme savoyard et faire rentrer Genève complètement dans l'orbite administrative et économique suisse. D'après M. Monnier, il semble qu'on doive considérer cette rupture de contact avec la Savoie comme un appauvrissement matériel et moral pour notre cité.

1286. — *Séance du 8 mars.*

Fouilles suisses à Palmyre, campagne 1955, par M. Paul COLLART et Mlle Christiane DUNANT.

Les travaux entrepris en 1954 par la mission suisse pour reconnaître la topographie du sanctuaire de Baalshâmin ont été activement poursuivis. Le temple a été entièrement dégagé et libéré des constructions byzantines qui l'enserraient ; le démontage de celles-ci a permis de récupérer un grand nombre de pièces d'archiecture réemployées. La cour sud a pu être datée de 149 ap. J.-C. La cour nord a été en grande partie déblayée, avec les portiques qui l'entouraient, datés de 67 ap. J.-C.

35 inscriptions nouvelles ont donné d'intéressants renseignements sur la chronologie des bâtiments et sur la persistance du culte de Baalshâmin jusqu'après la chute de Palmyre, en 273.

Plusieurs types de chapiteaux différents ont été découverts, notamment de curieux chapiteaux de pierre tendre, datés de la première moitié du Ier siècle de notre ère.

Environ 90 morceaux de sculpture ont été retrouvés, parmi lesquels un autel orné de bas-reliefs et un grand linteau décoré d'un aigle abritant sous ses ailes éployées les bustes d'un dieu solaire et d'un dieu lunaire sont particulièrement dignes d'une mention.

Ces fouilles seront poursuivies en 1956, et les résultats en seront analysés par leurs auteurs dans une publication d'ensemble.

1287. — *Séance du 22 mars.*

Le privilège du vin à Marseille sous l'Ancien régime, par Mlle Mireille ZARB.

S'il peut actuellement paraître étonnant de parler de Marseille comme d'un centre vinicole, c'est que des transformations considérables ont fait disparaître le vignoble qui couvrait jadis les coteaux de la cité et de sa région. La vigne constitua pourtant jusqu'au XIXe siècle la grande richesse de la campagne marseillaise et l'impôt levé sur le vin consommé dans la cité fournit longtemps plus des $^2/_5$ des revenus communaux. C'est pourquoi les autorités municipales s'employèrent à protéger le produit des récoltes locales en obtenant dès 1257 un privilège qui conférait un monopole de vente et une primauté absolue aux fruits du terroir. Au cours des siècles, ce privilège a revêtu trois aspects successifs.

Jusqu'au XVe siècle, son importance fut d'ordre économique. Le vin abondant, donna lieu, surtout au temps des Croisades, à un commerce actif.

Du XVe au XVIIe siècle, le privilège devint surtout financier. Par suite d'une modification temporaire de la répartition des cultures qui bénéficia au blé, il fallut importer des vins étrangers à la fin du XVe siècle. Ces produits furent alors frappés d'un impôt si bénéfique que l'on ne songea plus à l'abandonner et qu'on le généralisa même davantage. Cette fiscalité abusive engendra bientôt une fraude considérable. Tous les moyens utilisés pour réprimer celle-ci s'avérèrent coûteux et inefficaces. Le « Bureau et la Brigade du vin », lourde machine administrative, n'empêchèrent point la contrebande et en revanche mécontentèrent la population par la série des mesures vexatoires qui furent édictées. Or malgré la disparition évidente des intérêts économiques et financiers du privilège du vin, les autorités municipales s'acharnèrent à le vouloir maintenir jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

C'est qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, ce privilège prit une valeur politique essentielle : il était pour Marseille une manière d'affirmer son indépendance et de ne pas « être confondue avec le reste du royaume ». Il était devenu un des « dogmes du code des libertés marseillaises ». Cette idée était si fortement ancrée dans les esprits que lorsque l'édit de Turgot sur la libération des vins supprima le privilège en 1776, celui-ci reparut bientôt sous la forme d'une taxe municipale frappant les vins forains. Il fallut la Révolution pour faire définitivement disparaître ce privilège, symbole de l'indépendance de la cité.

L'élaboration du nouveau régime en Valais (janvier-mars 1798), par M. André DONNET, archiviste d'Etat du Valais.

M. Donnet rappelle l'impulsion donnée, dès la fin de 1797, par Bonaparte qui a provoqué la création de la République helvétique. Dès son arrivée en janvier 1798, Mangourit, le nouveau résident de la République française en Valais, prépare la révolution qui éclate à St-Maurice, le 28 janvier. L'assemblée générale des communes du Bas-Valais proclame son indépendance à l'égard du Haut-Valais. Un comité général est constitué; il est chargé de gérer provisoirement les affaires publiques, en particulier d'obtenir du Haut-Valais un acte solennel ratifiant l'indépendance, et surtout d'élaborer un projet de constitution pour le Valais tout entier. M. Donnet évoque les circonstances dans lesquelles le comité met sur pied un premier projet qui est subitement écarté par Mangourit. Celui-ci lui en substitue un autre qui est accepté, non sans résistance, le 13 mars, par la diète générale. En vain, cependant, car le Directoire, après bien des tergiversations dans sa politique à l'égard du Valais, lui imposera, à la fin de mars 1798, la constitution de Pierre Ochs.

1288. — *Séance du 12 avril.*

L'archéologie sous-marine, sa technique, ses résultats, par M. Fernand BENOIT, professeur à la Faculté d'Aix-en-Provence, directeur des Antiquités de Provence.

Les épaves susceptibles d'être explorées avec profit doivent se trouver à une profondeur située entre 25 et 45 mètres. La houle en effet détruit les épaves à moins de 20 mètres, et au delà la profondeur rend impossible le travail des plongeurs, guettés par la narcose des profondeurs et incapables de rester assez longtemps sous l'eau. Le plongeur alimenté en air par une bouteille doit pouvoir garder la liberté de ses mouvements. Après le repérage de l'épave, il faut procéder au dévasage, au moyen d'une machine, véritable suceuse à air comprimé, qui débarrasse l'épave du sable et de la vase qui l'enfouissent. L'idéal est de dresser un plan détaillé de l'épave,

appelé quadrillage, afin de reconstituer exactement l'emplacement des objets ramenés à la surface. Les résultats sont souvent surprenants. Au large de Saint-Tropez on a retrouvé dans un cargo échoué près d'une côte rocheuse, par six à huit mètres de fond, des tambours de colonnes et des linteaux de marbre de Carrare destinés à la construction d'un temple, sans doute celui de Narbonne. Vestiges du bois du navire inexistants.

Ce sont surtout des amphores que l'on retrouve dans les vaisseaux antiques, amphores de vin, mais aussi d'huile, de saumure, etc.; leur forme permet de déceler leur origine et de retracer l'itinéraire du bateau coulé, ainsi que les voies d'échange les plus fréquentées. Le chantier exploré dans la baie de Marseille par le Cdt Cousteau est à cet égard révélateur et pose une énigme archéologique. Le « gisement » comporte un gros chargement de céramique campanienne, des amphores rhodiennes de même date et des bols à reliefs hellénistiques de Délos, ainsi que des amphores italiques de *Sestius*, dont le nom est suivi d'une ancre ou d'un trident. Il y a synchronisme pour les céramiques de Campanie et de Délos, datées par les timbres rhodiens de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. D'où l'hypothèse que les timbres italiques de *Sestius* seraient ceux d'un riche négociant de Frégelles, dans le Sud du Latium, citoyen d'honneur de Délos au début du IIe siècle, le chargement de cette époque appartenant à deux provenances, la Grèce et l'Italie du Sud. Il aurait transporté du vin grec dans des amphores de Rhodes et en Italie aurait chargé des amphores romaines et de la poterie campanienne. Il sombra en vue du port de Marseille. Mais cette hypothèse demande confirmation par la mise hors d'eau des bois même de l'épave.

Parfois les objets trouvés posent de tels problèmes, soulèvent de telles contradictions, qu'on est tenté de croire qu'on se trouve en présence de deux épaves distinctes.

Enfin on a pu obtenir de précieux renseignements sur la structure des navires antiques, et notamment constater que la coque était doublée de plomb et que de nombreuses pièces de gréement étaient en plomb (jas d'ancres, anneaux de cargue, etc.).

Excursion archéologique du 10 mai, jour de l'Ascension.

Elle eut pour but Payerne et sa région.

1289. — *Séance du 8 novembre.*

Présentation de l'Histoire de Genève de 1798 à 1931, publiée par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, par M. Paul-E. MARTIN.

En présentant le volume de l'*Histoire de Genève de 1789 à 1931* qui vient de sortir de presse, M. Paul-E. Martin tient à rappeler les

antécédents de cette œuvre collective. L'initiative de la publication appartient à M. Alexandre Jullien qui dès 1927 entretint plusieurs historiens genevois de ce projet. Les précédentes Histoires de Genève étaient épuisées. De nombreux travaux avaient été consacrés depuis nombre d'années aux aspects divers de cette histoire. Il convenait d'en déduire une synthèse et de mettre à la disposition du grand public un ouvrage solidement informé qui serve en même temps d'instrument de travail à tous ceux qui auraient à aborder, sur un plan ou sur un autre, l'histoire de notre ville et république.

M. Jullien pensait à un ouvrage en deux volumes de 700 pages environ chacun. Les études qui furent entreprises sur ces bases aboutirent à l'établissement d'un plan et à la rédaction de directives souscrites par un comité de rédaction formé de MM. Victor van Berchem, Charles Borgeaud, Frédéric Gardy, Louis Blondel et Paul-E. Martin. Il s'agissait alors d'une Histoire de Genève en trois volumes, comprenant en tout 1500 pages et un certain nombre d'illustrations. En septembre 1932 le plan de ces trois volumes fut distribué entre vingt-quatre collaborateurs possibles.

Ce projet d'une grande ampleur se heurta assez vite à de grandes difficultés en raison même du nombre de collaborateurs et aussi de l'augmentation du coût de l'impression. Aussi en 1939 et en 1940 un nouveau plan s'en tint à un seul volume de 458 pages menant l'histoire de Genève jusqu'en 1941. La guerre mit un obstacle à un avancement rapide d'une telle publication prévue au début pour 1941. Il n'en resta pas moins que plusieurs collaborateurs se mirent à l'œuvre et qu'en 1945 un premier texte fut établi jusqu'en 1798, mais nécessitant une révision et une mise au point générale. La situation demeurait confuse pour le XIXe siècle. Mais les chapitres rédigés prenant une beaucoup plus grande importance que ne le comportait le plan primitif, on fut tout naturellement conduit à concevoir une répartition de la matière en déux volumes.

C'est ainsi que le premier volume prit corps avec vingt-deux collaborateurs et put paraître en novembre 1951. Il s'arrêtait à la chute de l'ancienne République en 1798. Seulement ses dimensions (564 pages) avaient empêché d'y comprendre les chapitres d'histoire économique que le professeur Antony Babel s'était déclaré prêt à rédiger. Il semblait donc possible de les inclure dans le second volume sans respecter la chronologie. En réalité M. Antony Babel se décida à entreprendre une *Histoire économique de Genève* avec tous les développements que le sujet comportait. Dans ce cas il était prématuré de comprendre dans l'*Histoire de Genève*, y compris le XIXe et le XXe siècle, des exposés d'histoire économique inspirés par une œuvre qui n'était pas encore publiée.

Pour le second volume, à partir de 1798, la Société d'Histoire disposait déjà de contributions importantes. François Ruchon avait

rédigé un résumé de son *Histoire politique de Genève (1813-1907)*, qui malheureusement ne put paraître qu'après sa mort, en 1951.

Il était donc nécessaire de tenir compte de cette œuvre magistrale entièrement nouvelle, pour le XIXe siècle, ce qui entraîna une nouvelle rédaction des chapitres d'histoire politique jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1907. François Ruchon ne put revoir les chapitres en grande partie tirés de son œuvre et complétés sur divers points.

D'autre part il s'imposait de donner une suite de cette histoire en s'inspirant de la même méthode analytique et chronologique, et de renoncer à la relation des dernières années, de 1931 à 1955 encore trop proches des temps présents et hérissées de difficultés tant au point de vue de la documentation que du devoir d'objectivité. Mlle Marguerite Maire voulut bien renoncer aux chapitres d'actualité et traiter des annales de 1914 à 1931, année fixée pour le terme de l'*Histoire de Genève.*

La troisième partie du volume fut attribuée à des auteurs particulièrement compétents qui traitèrent les sciences naturelles et morales, les lettres, les arts et la musique, cependant que M. Louis Blondel décrivait le développement urbain de Genève jusqu'à nos jours. Ainsi se présente l'*Histoire de Genève de 1798 à 1931*, revue dans sa forme dernière par M. Paul Chaponnière et munie d'un index des noms de personnes par M. André Duckert.

L'*Histoire de Genève de 1798 à 1931* n'échappera pas aux critiques, quant aux manques de ses proportions, comparée à celles du volume des origines à 1798. De même quant au fait que certaines de ses parties relatives aux lettres et aux arts tiennent compte de l'actualité. Il n'en reste pas moins qu'elle présente un tableau de l'histoire contemporaine de Genève qui jusqu'ici n'a pas été écrite.

Partisans et adversaires, dans la Savoie du Nord, du rattachement à la Suisse en 1814, par M. Luc MONNIER.

Imprimé ci-dessus, p. 23-45, sous le titre : « La Savoie du Nord et Genève en 1814 ».

1290. — *Séance du 22 novembre.*

Deux malheurs pour l'Europe : la poussée alémanique et la tardive unité allemande, par M. Aldo DAMI.

L'histoire étant affaire de causes et de conséquences, déclare M. Dami, il est permis de remonter assez haut pour découvrir d'où proviennent quelques-uns des malheurs de l'Europe actuelle. Remontons donc jusqu'à l'invasion des Alémanes, au Ve siècle. Les Alémanes étaient les plus rudes et les plus militaires des Germains, et il n'est

donc pas étonnant que ce soient eux qui ont pénétré, durablement, le plus au sud en Europe : une sorte de coin enfoncé à travers l'Helvétie romaine jusqu'aux Alpes et au delà, avec une importante aile droite en Alsace. Voilà pourquoi les Latins, et surtout les Français, se trouvent en contact précisément avec la sorte de Germains la plus étrangère à eux, par toutes ses fibres. C'est la première source de l'antagonisme franco-allemand.

Le second malheur provient de la décadence précoce de l'Espagne, dès la fin du XVIe siècle, qui permit à la France, délivrée pourtant de l'encerclement austro-espagnol, de prolonger inutilement par ses alliances de revers l'encerclement des pays germaniques : luttes contre la maison d'Autriche, association avec la Prusse pour faire pièce aux Habsbourg, enfin lutte contre la Prusse elle-même. Cette obstination de la France, unifiée depuis si longtemps, à empêcher l'unité allemande, voire à la briser, eut pour effet de la retarder outre mesure, en la faisant coïncider avec la poussée des nationalités, puis avec les folies d'Hitler; d'une manière générale en donnant aux Allemands l'impression qu'ils « ne sont pas comme les autres », et en créant chez eux la hantise même dont la France avait souffert jadis, et qu'elle avait fait dix guerres pour briser. Voilà pourquoi l'Europe, depuis 1870, se déchire en rivalités franco-allemandes anachroniques, qui par deux fois ont permis une avancée slave considérable.

Cette communication fut suivie d'une discussion très vive, où bien des objections furent formulées aux enchaînements de causes et de conséquences proposés par M. Dami.

Une curieuse figure de la chouannerie : Félicité Dezoteux, baron de Cormatin, major-général de l'armée royale de Bretagne (1753-1812), par M. le Dr Robert FAVRE.

Ce gentilhomme né à Paris en 1753 commença sa carrière par le métier des armes et la diplomatie; il participa à la guerre d'indépendance des Etats-Unis. Il devint baron de Cormatin, près de Mâcon, par son mariage en 1784. Puis vint la Révolution : il fut des exilés d'Allemagne. C'est 1794 qui fut son heure de gloire; il se trouvait alors parmi les chouans de Bretagne. Par influence des princes exilés en Angleterre il fut alors nommé soudainement major-général, c'est-à-dire commandant en chef des chouans. On l'avait préféré aux chefs locaux, tels Charette ou Stofflet, déjà glorieux, mais livrés à des jalousies et à de dangereuses rivalités de personnes. On espérait au contraire de cet *homo novus* qu'il saurait restaurer l'ordre.

Mais dès la fin de 1794, la situation générale changea. La réaction thermidorienne avait affermi la République et ôtait une partie de leur raison d'être aux mouvements insurrectionnels royalistes. Cormatin crut le moment venu de rétablir la paix. En janvier et

février 1795, il signa au nom des chouans, avec les représentants de la Convention nationale, les traités de la Jaunaye et de la Mabillais, qui en principe auraient dû mettre fin à la guerre vendéenne. Mais l'arrêt des hostilités ne fut que partiel. Cormatin n'eut pas l'énergie nécessaire pour faire respecter de part et d'autre les traités qu'il avait signés. Abandonné par les royalistes, considéré comme suspect par les républicains, il fut arrêté par ceux-ci en mai 1795 et emprisonné au fort de la Ham près de Cherbourg. Il devait y rester sept ans. Libéré par ordre de Napoléon en 1802, il regagna son château de Cormatin. Il voulut y mener une vie fastueuse que sa situation financière, que les événements avaient bien modifiée, ne lui permettait plus.

En butte aux reproches de sa famille et aux poursuites de ses créanciers, il dut quitter Cormatin et accepter un petit emploi à la manufacture des tabacs à Lyon. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1812, à l'âge de 59 ans.

1291. — *Séance du 13 décembre.*

Un codex de papyrus inédit du 4me Evangile, par M. Victor MARTIN.

Le papyrus Bodmer II contient l'Evangile de Saint Jean; il est d'environ 150 ans plus ancien que le plus ancien manuscrit connu de ce texte. Ce papyrus affecte la forme d'un *codex*, soit d'un livre dont on tourne les pages, et non d'un rouleau; avec sa reliure originale, il s'agit sans doute d'un des plus anciens *codices* connus. Ce précieux témoin des premiers temps du chritianisme évoque l'Eglise qui luttait contre les païens, les hérésies, les persécutions, et n'avait pas encore pris le temps de codifier les textes saints de manière définitive.

Forme le volume 5 de la collection *Bibliotheca Bodmeriana: Papyrus Bodmer II, Evangile de Jean, chap. 1-14,* publié par Victor Martin (Cologny-Genève, 1956).

La mission genevoise au Brésil (1556-1558), par M. Olivier REVERDIN.

C'est l'histoire de Jean de Léry et de ses treize compagnons, que Calvin avait envoyés en renfort de l'expédition de Villegagnon au Brésil, expédition que patronnait l'amiral de Coligny. Première tentative d'évangélisation calviniste chez les sauvages, cette expédition, grâce au récit de Léry, témoigne aussi d'un avant-goût de l'ethnographie.

A paru sous forme de volume : Olivier Reverdin, *Quatorze calvinistes chez les Topinambous. Histoire d'une mission genevoise au Brésil, 1556-1558.* (Genève, Ed. du « Journal de Genève », 1957.)

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1956

Recettes

	Fr.
Cotisations 1956 et arriérées, dons de nos membres . . .	3.374,95
Intérêts du fonds ordinaire	330,90
Intérêts du fonds Gillet-Brez attribués aux publications	667,25
Vente de publications	715,15
Droits sur la vente de l'*Histoire de Genève*, 1er volume .	500,—
Allocations de la Société auxiliaire des Sciences et des Arts, pour la publication du t. VII in-4° des *M.D.G.*, solde	22.287,—
Boni laissé par l'excursion du 10 mai 1956	8,—
Déficit de l'exercice 1956 . . .	2.344,25
Total des recettes	30.227,50

Dépenses

Frais généraux : loyers, séances, convocations	1.643,20
Bibliothèque : frais de l'année	80,—
Publications : frais pour en stimuler la vente et divers .	542,30
Impression du *Bulletin 1956*, t. X, livr. 4	2.675,—
Préparation du t. VII in-4° des *M.D.G.*, impression de la carte et des planches hors-texte	4.328,50
Total des dépenses	9.269,—
Solde des allocations de la Société auxiliaire des Sciences et des Arts pour le financement du t. VII in-4° *M.D.G.* restant en compte	20.958,50
Total, pour balance	30.227,50